Université de Strasbourg

Droit, économie et gestion et sciences politiques et sociales | 2024-2025

Capacité en droit

Capacité en droit

Présentation

IMPORTANT : Pour accéder aux supports de cours du mois de septembre, veuillez cliquer sur ce lien

Pour visionner l'enregistrement de la réunion de rentrée, cliquez sur ce lien et rendez-vous tout en bas de la page

Rentrée 2025-2026

La réunion de rentrée aura lieu le **lundi 1er septembre à 18h30** (salle à déterminer).

Les cours commenceront dès le **mardi 2 septembre à 18h30.**

Le calendrier de la formation sera mis en ligne prochainement.

Inscriptions en Capacité en droit :

Vous êtes primo-arrivant à l'Université de Strasbourg :

Déposer une candidature électronique sur E-Candidat du 15 juin au 19 septembre

Une fois que toutes les conditions pour candidater sont remplies (être âgé de plus de 17 ans au 31 décembre de l'année de la première inscription, sans condition de diplôme), un avis favorable à la candidature est adressé par la scolarité. N'oubliez pas de confirmer votre acceptation. A défaut, vous ne pourrez pas procéder à l'inscription administrative en ligne.

Vous êtes déjà étudiant à l'Université de Strasbourg :

La réinscription se fait intégralement en ligne.

Les inscriptions administratives sont ouvertes à partir du 26 juin 2025 et jusqu'au 22 septembre 2025 sur le site de l'Université de Strasbourg : https://inscriptions.unistra.fr/

Les + de la formation

La Capacité en droit est organisée selon des modalités d'enseignement permettant des **études en présence ou à distance** .

Des **supports pédagogiques** sont mis en ligne, sur un espace de travail dédié (un espace moodle), à destination de l'ensemble des étudiants. Ils sont un support de travail pour les étudiants qui assistent aux cours du soir, comme pour les étudiants qui suivent la formation exclusivement en ligne.

Des **cours du soir** ont lieu, certains soirs de la semaine, de 18h30 à 20h30, dans les locaux de la faculté. Si la participation des étudiants à ces séances du soir est vivement recommandée, **les supports pédagogiques mis en ligne peuvent également être étudiés en autonomie** par les étudiants qui ne peuvent pas assister aux cours du soir.

Des **TD ont lieu en ligne** . Ils sont destinés à l'ensemble des étudiants. Ils sont un moment privilégié d'échanges avec les étudiants qui ne peuvent pas participer aux cours du soir.

Composante	• Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Langues d'enseignement	• Français
Volume global d'heures	392
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 4
RNCP	• RNCP39823 : Capacité en droit
Disciplines	• Droit privé et sciences criminelles • Droit public • Histoire du droit et des institutions
Code ROME	• Assistant / Assistante de direction • Assistant commercial / Assistante commerciale • Secrétaire technique
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les étudiants à profil spécifique (mission handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés) peuvent bénéficier d'un aménagement d'études et/ou des examens, en accord avec les responsables pédagogiques de la formation.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Christel Simler

Autres contacts

Formulaire de contact de la scolarité

Les examens ont lieu dans les locaux de la Faculté de droit. Aucun examen en ligne n'est organisé. La présence des étudiants est indispensable.

La formation peut être suivie sur une ou deux années, au choix de l'étudiant . Le choix d'une Capacité en un an ou en deux ans ne se fait pas lors de l'inscription à la formation, mais **lors des inscriptions aux examens** .

La formation **commence tout début septembre** par cinq semaines d**'enseignement d'introduction au droit,** dispensé à raison de trois voire quatre séances par semaine (séances de cours dans les locaux et séances de TD en ligne). Cette première période s'achève par des **examens en octobre** (deux épreuves écrites d'une heure). Les résultats obtenus à ces épreuves anticipées doivent permettre à chaque étudiant de se positionner dans son choix de **suivre la formation en un an ou en deux ans.**

L'étudiant qui a pour objectif d'obtenir le Certificat de Capacité en une année est invité à suivre, dès sa première inscription, l'ensemble des séances d'enseignements dispensés de 18h30 à 20h30. Cela représente, à compter de la fin octobre, un ryhtme de **quatre cours du soir ou TD par semaine** , en plus du temps à consacrer à l'étude des supports pédagogiques mis en ligne et à l'auto-formation à la maîtrise de l'expression écrite.

L'étudiant qui souhaite se laisser deux années d'étude en vue de l'obtention du Certificat de Capacité en droit est invité à suivre les enseignements du bloc I lors de sa première année d'étude, et les enseignements du bloc II lors de sa deuxième année d'étude. Cela représente, à compter de la fin octobre, un rythme de **deux séances par semaine** , de 18h30 à 20h30 (cours dans les locaux de la faculté ou travaux dirigés en ligne), en plus du temps à consacrer à l'étude des supports pédagogiques mis en ligne et à l'auto-formation à la maîtrise de l'expression écrite.

Le bloc de compétences et de connaissances I comprend les enseignements suivants :

L'introduction au droit objectif et l'introduction aux droits subjectifs
- Le droit public
- La procédure civile
- Le droit de la famille

Le bloc de compétences et de connaissances II comprend les enseignements suivants :

Le droit des obligations
- Le droit pénal et la procédure pénale
- Le droit administratif
- Le droit commercial
- Le droit du travail

Le bloc de compétences et de connaissances III est consacré à la maîtrise de la langue. L'étudiant a accès à une plate-forme en ligne et travaille en autonomie pour améliorer la qualité de son expression écrite.

Adaptation des cursus et méthodes d'enseignement

Avant de se présenter aux cours du soir, l'étudiant est invité à lire les supports de cours mis en ligne. Ces supports sont expliqués et illustrés pendant les séances du soir.
Les étudiants qui ne peuvent pas assister aux cours du soir (souvent pour des raisons professionnelles, familiales ou géographiques) peuvent étudier exclusivement à partir des supports pédagogiques mis en ligne. Cela demande évidemment un travail personnel redoublé. Les TD en ligne, destinés à tous les étudiants, sont un moment d'échange privilégié pour ceux qui étudient exclusivement en ligne.
Les examens ont lieu dans les locaux de la Faculté. Aucune épreuve ne peut se dérouler à distance.

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les étudiants à profil spécifique (mission handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés) peuvent bénéficier d'un aménagement d'études et/ou des examens, en accord avec les responsables pédagogiques

Objectifs

IMPORTANT : Pour accéder aux supports de cours du mois de septembre, veuillez cliquer sur ce lien

Pour visionner l'enregistrement de la réunion de rentrée, cliquez sur ce lien https://bbb.unistra.fr/b/chr-396-ka3-jemet rendez-vous tout en bas de la page

INFORMATION 2024-2025

L es cours commenceront le 9 septembre 2024.

Pour davantage d'informations sur le contenu des cours, cliquez sur l'onglet "Cours".

Pour davantage d'informations sur l'inscription, rendez-vous dans l'onglet "Admission et Débouchés".

Retrouvez aussi le GUIDE pour l'inscription en suivant ce lien

Ainsi que les autres informations essentielles via ce lien

Le planning prévisionnel est en ligne (suivez ce lien pour le consulter). Après inscription définitive, vous aurez accès à un emploi du temps en ligne tenu à jour et à un espace de cours Moodle (pour vous aider à les trouver, suivez le guide consultable sous ce lien). En attendant d'avoir accès à ces plateformes, vous êtes invité à consulter le planning prévisionnel et à télécharger les documents de cours qui seront mis en ligne directement sous ce lien.

La formation est une initiation au droit et au raisonnement juridique.

Les + de la formation

- La Capacité en droit est organisée selon des modalités d'enseignement permettant des **études en présence ou à distance** .

- Des **supports pédagogiques** sont mis en ligne, sur un espace de travail dédié (un espace moodle), à destination de l'ensemble des étudiants. Ils sont un support de travail pour les étudiants qui assistent aux cours du soir, comme pour les étudiants qui suivent la formation exclusivement en ligne.
- Des **cours du soir** ont lieu, certains soirs de la semaine, de 18h30 à 20h30, dans les locaux de la faculté. Si la participation des étudiants à ces séances du soir est vivement recommandée, **les supports pédagogiques mis en ligne peuvent également être étudiés en autonomie** par les étudiants qui ne peuvent pas assister aux cours du soir.
- Des **TD ont lieu en ligne** . Ils sont destinés à l'ensemble des étudiants. Ils sont un moment privilégié d'échanges avec les étudiants qui ne peuvent pas participer aux cours du soir.
- **Les examens ont lieu dans les locaux de la Faculté de droit.** Aucun examen en ligne n'est organisé. La présence des étudiants est indispensable.

- **La formation peut être suivie sur une ou deux années, au choix de l'étudiant** . Le choix d'une Capacité en un an ou en deux ans ne se fait pas lors de l'inscription à la formation, mais **lors des inscriptions aux examens** .

La formation **commence tout début septembre** par cinq semaines d**'enseignement d'introduction au droit,** dispensé à raison de trois voire quatre séances par semaine (séances de cours dans les locaux et séances de TD en ligne). Cette première période s'achève par des **examens en octobre**(deux épreuves écrites d'une heure). Les résultats obtenus à ces épreuves anticipées doivent permettre à chaque étudiant de se positionner dans son choix de **suivre la formation en un an ou en deux ans.**

L'étudiant qui a pour objectif d'obtenir le Certificat de Capacité en une année est invité à suivre, dès sa première inscription, l'ensemble des séances d'enseignements dispensés de 18h30 à 20h30. Cela représente, à compter de la fin octobre, un ryhtme de **quatre cours du soir ou TD par semaine** , en plus du temps à consacrer à l'étude des supports pédagogiques mis en ligne et à l'auto-formation à la maîtrise de l'expression écrite.

L'étudiant qui souhaite se laisser deux années d'étude en vue de l'obtention du Certificat de Capacité en droit est invité à suivre les enseignements du bloc I lors de sa première année d'étude, et les enseignements du bloc II lors de sa deuxième année d'étude. Cela représente, à compter de la fin octobre, un rythme de **deux séances par semaine** , de 18h30 à 20h30 (cours dans les locaux de la faculté ou travaux dirigés en ligne), en plus du temps à consacrer à l'étude des supports pédagogiques mis en ligne et à l'auto-formation à la maîtrise de l'expression écrite.

- **Le bloc de compétences et de connaissances I** comprend les enseignements suivants :

- L'introduction au droit objectif et l'introduction aux droits subjectifs
- Le droit public
- La procédure civile
- Le droit de la famille

- **Le bloc de compétences et de connaissances II** comprend les enseignements suivants :

- Le droit des obligations
- Le droit pénal et la procédure pénale
- Le droit administratif
- Le droit commercial
- Le droit du travail

- **Le bloc de compétences et de connaissances III** est consacré à la maîtrise de la langue. L'étudiant a accès à une plate-forme en ligne et travaille en autonomie pour améliorer la qualité de son expression écrite.

Adaptation des cursus et méthodes d'enseignement

Avant de se présenter aux cours du soir, l'étudiant est invité à lire les supports de cours mis en ligne. Ces supports sont expliqués et illustrés pendant les séances du soir.
Les étudiants qui ne peuvent pas assister aux cours du soir (souvent pour des raisons professionnelles, familiales ou géographiques) peuvent étudier exclusivement à partir des supports pédagogiques mis en ligne. Cela demande évidemment un travail personnel redoublé. Les TD en ligne, destinés à tous les étudiants, sont un moment d'échange privilégié pour ceux qui étudient exclusivement en ligne.
Les examens ont lieu dans les locaux de la Faculté. Aucune épreuve ne peut se dérouler à distance.

Critères de recrutement

La Capacité en droit est accessible sans condition de diplôme.

Prérequis obligatoires

Être âgé de plus de 17 ans.

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription, cliquez sur ce lien.

Programme des enseignements

Capacité en droit

Capacité en droit

Semestre 1				
	CM	**TD**	**TP**	**CI**
Bloc de compétences et de connaissances I	CM	TD	TP	CI
UE Introduction au droit	-	-	-	-
Introduction au droit objectif	24h	4h	-	-
Introduction aux droits subjectifs	24h	4h	-	-
UE droit public	-	-	-	-
Droit public	48h	8h	-	-
UE droit privé	24h	4h	-	-
Procédure civile	24h	4h	-	-
Bloc de compétences et de connaissances II	CM	TD	TP	CI
UE droit civil	-	-	-	-
Droit des obligations	48h	8h	-	-
UE droit pénal	-	-	-	-
Droit pénal et procédure pénale	24h	4h	-	-

Semestre 2				
	CM	**TD**	**TP**	**CI**
Bloc de compétences et de connaissances I	CM	TD	TP	CI
UE droit public	-	-	-	-
Droit public	48h	8h	-	-
UE droit privé	-	-	-	-
Droit de la famille	24h	4h	-	-
Bloc de compétences et de connaissances II	CM	TD	TP	CI
UE droit administratif	-	-	-	-
Droit administratif	24h	4h	-	-
UE droit de l'entreprise	-	-	-	-
Droit du travail	24h	4h	-	-
Droit commercial	24h	4h	-	-